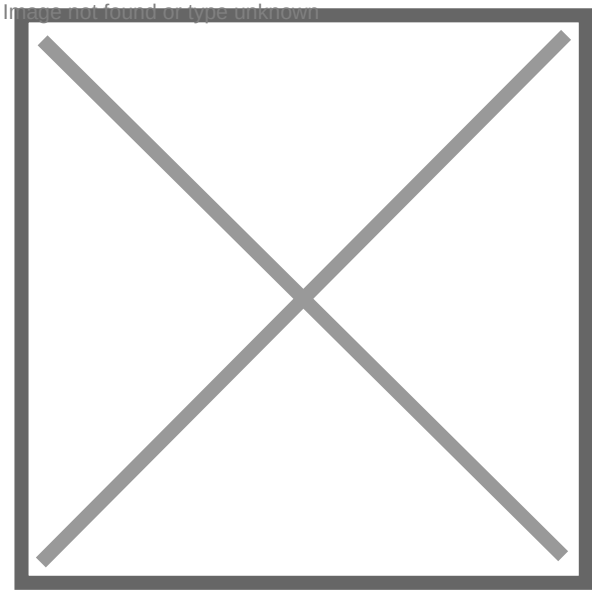




Litige dette et colocation

Par **gwegwe**, le **18/03/2008** à **15:22**

Bonjour,

j'ai deux problèmes à résoudre, peut-être existe-t-il une seule solution pour les régler?!

- l'amie avec qui je vis me doit une somme importante et ne me rembourse pas + a fini par m'écrire une reconnaissance de dettes au bout de trois ans sans indiquer une quelconque échéance de remboursement... puis-je en faire quelque chose?
- cette même personne vis avec moi en colocation depuis 8 mois. Je souhaite partir. Puis-je mettre fin au bail sans risquer de payer le loyer jusqu'à la fin du bail, si elle ne veut pas partir? Notre bail inclu une clause de solidarité..

Pouvez-vous m'aider??? Merci merci merci. Gwenaëlle